

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18454 - 72ÈME ANNÉE

La lutte continue contre la régression sociale

## Egalité réelle : le PCR veut briser une conspiration du silence



Ary Yée Chong Tchi Kan, Maurice Gironcel et Yvan Dejean.

Le projet de loi sur l'égalité réelle va engager l'avenir de La Réunion pour les 25 prochaines années et le calendrier suit son cours, dans la perspective d'un vote du texte avant la fin de l'année. La première partie du projet de loi a même été transmise au CESE et au Conseil d'État. Le PCR constate que le gouvernement n'engage pas le débat. Le PCR veut briser une conspiration du silence et fait part de ses propositions.

**Y**van Dejean, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan, co-secrétaires généraux du PCR représentaient leur parti hier lors d'une conférence de presse. Le Parti communiste réunionnais déplore l'omerta qui règne autour du projet de loi sur l'égalité réelle, alors que les Réunionnais ont le droit d'être informés sur les tenants et les aboutissants d'un texte qui va engager leur avenir sur 25 ans.

En mai 2015, en Guadeloupe, le Président de la République annonçait son intention de faire voter une loi d'égalité réelle pour l'Outre-mer avant la fin de l'année 2016. Il a chargé l'ancien ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, d'une mission pour préparer l'élaboration de cette loi. Ce dernier, dès réception de sa feuille de mission, s'est adressé aux élus et partis politiques des Outre-mer pour leur demander leurs avis et propositions. Comme il s'agissait d'une loi-programme qui, selon les propos du président de la République allait dans tous les domaines (économiques, sociaux, environnementaux, culturels, institutionnels...) décider de l'avenir de nos pays pour les 25 prochaines années. « Le PCR a considéré qu'il devait impérativement faire connaître ses positions. Nous l'avons fait dans les délais les plus courts. Notre parlementaire, le sénateur Paul Vergès, l'a fait également », rappelle Yvan Dejean en précisant que le PCR a informé les médias de ces initiatives.

Car « il y a de l'inconscience et de l'irresponsabilité à laisser la population dans l'ignorance », souligne le co-secrétaire général du PCR, « comment ne pas alerter les Réunionnais sur ce qui les attend ? ».

## Une feuille de route pour 25 ans

Le gouvernement prépare un « big bang » pour les 25 ans à venir, mais les Réunionnais sont dans l'ignorance des tenants et aboutissants de la future loi. « Le gouvernement lui-même n'engage pas le débat public. Il se contente d'interpeller, comme on dit, les édiles. Une secrétaire d'État à l'Égalité réelle a été nommée. Elle n'impulse pas le débat sur une loi censée être fondamentale. Sur cette question, elle se tait. Pourtant un calendrier est en

place », rappelle Yvan Dejean. La loi doit en effet être votée à la fin de l'année. C'est pourquoi le gouvernement a transmis pour avis le Titre 1 du texte au Conseil économique, social et environnemental (CESE) ainsi qu'au Conseil d'État. Le PCR déplore que les Réunionnais ne soient pas mis au courant alors que des éléments concrets existent déjà.

« Jamais nous n'avons vu le peuple réunionnais être tenu à ce point à l'écart d'un débat alors que son avenir est en jeu pour les 25 ans à venir », constate Yvan Dejean. Une conspiration du silence qui tranche avec les débats qui animaient le pays voici 70 ans, quand il était question de faire évoluer le statut de La Réunion de colonie à département.

« Des débats mouvementés, souvent violents, ont duré une année entre les tenants du régime colonial et leurs opposants. Ce débat était présent partout... dans toutes les conversations, dans tous les lieux de travail, dans tous les milieux », rappelle Yvan Dejean.

Aujourd'hui, la question est au moins aussi importante que le changement de statut de 1946, mais c'est « silence radio ». « C'est en ce sens que nous disons que le débat est confisqué par une poignée de personnes au détriment du droit à l'information réelle des citoyens et de leur liberté d'expression », précise le co-secrétaire général du PCR.

Le PCR tente donc une nouvelle initiative pour briser la conspiration du silence. Il s'est procuré le Titre 1 du projet de loi de programmation transmis par le gouvernement au CESE et au Conseil d'État. Il a ensuite fait parvenir à ces instances ses remarques.

## Propositions du PCR

Elles ont été présentées par Ary Yée Chong Tchi Kan. Le co-secrétaire du PCR a mis l'accent sur des propositions globales pour sortir de 70 ans catastrophiques.

C'est tout d'abord comment faire l'inverse de 70 ans d'intégration dans un ensemble à 10.000 kilomètres.

Il s'agit en premier lieu de répondre à l'urgence sociale par la création en particulier de deux grands services. Toujours dans ce cadre, c'est

la demande que les salaires, allocations chômage et minima sociaux soient augmentés en fonction du différentiel du coût de la vie avec la France. La Cour des comptes l'estime à 6 %, prenons tout de suite cette base dans un premier temps, propose le PCR qui rappelle le précédent du RSTA : 100 euros pris en charge par l'État. Cela montre qu'il est possible d'agir.

Ensuite, c'est l'idée de la double intégration. Le PCR souhaite préparer les Réunionnais au monde qui vient. Il s'agit de garder les acquis sociaux de l'intégration à la France et à l'Union européenne pour protéger la population défavorisée et maintenir la cohésion sociale.

En même temps, c'est l'ouverture vers la région où La Réunion prendra sa place dans un ensemble francophone de 40 millions d'habitants. D'où la proposition d'une assemblée décisionnaire. L'Europe et la France sont sollicitées pour accompagner, faire confiance à la représentation réunionnaise et pas s'y substituer.

Pour la mise en œuvre de l'APE entre l'Union européenne et les pays voisins, le PCR demande un moratoire dans l'application à La Réunion, qui a le statut de région de l'UE. « Cela dégagera du temps pour discuter à égalité avec nos partenaires des termes de l'échange équitable et durable », précise Ary Yée Chong Tchi Kan.

Le PCR propose aussi de discuter entre Réunionnais. Tout d'abord la question de la sur-rémunération, qui crée une situation d'inégalité entre Réunionnais relevant de l'anti-constitutionnalité. Le PCR demande un accord entre Réunionnais sur cette question.

Ensuite, l'assemblée unique. Elle doit être suffisamment légitime pour avoir la confiance des Réunionnais, des partenaires, afin qu'elle puisse conduire à l'égalité entre Réunionnais et entre Réunionnais et le continent. Cette assemblée doit disposer d'un fonds de développement.

Maurice Gironcel conclut la conférence de presse en rappelant que le PCR se tient prêt à discuter de toutes ces questions avec toute organisation prête à en débattre.

## Édito

# Notre-Dame des Landes : un bien étrange référendum

Dimanche, l'État a organisé un vote consultatif au sujet du projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes. Présenté comme le futur aéroport du Grand Ouest de la France, ce projet fait face à une large opposition. Les électeurs appelés à se prononcer ont été voter à plus de 50 %, et plus de la moitié des suffrages ont été pour ce projet. S'appuyant sur ce résultat, le gouvernement socialiste et le président de Région de droite veulent donc lancer les travaux. Mais les opposants remettent en cause le résultat qu'ils savaient couru d'avance et n'arrêteront pas le combat. Cette position mérite que l'on s'y attarde.

La lecture des résultats est en effet très claire. Dans les communes concernées par l'implantation de l'aéroport de Notre-Dame des Landes, les électeurs se sont très largement prononcés contre le projet. Mais ils n'étaient pas les seuls à voter... Le gouvernement avait en effet choisi comme circonscription de département de Loire-Atlantique, ce qui englobe les riverains de l'actuel aéroport de Nantes. Ce dernier sera fermé si jamais celui de Notre-Dame des Landes est ouvert. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que dans les communes actuellement survolées par les avions, les votants se sont exprimés à plus de 70 % pour le projet soutenu par le gouvernement, car il signifie pour eux la fin des nuisances. C'est comme si on demandait aux riverains d'une carrière à La Réunion de donner leur avis sur l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc en sachant qu'une telle décision signifierait pour eux la fin de norias de camions qui alimentent en galets la route en mer dite NRL, le résultat ne ferait guère de doute. Globalement,

l'agglomération nantaise qui représente plus du quart du corps électoral s'est prononcée pour le transfert de l'aéroport à Notre-Dame des Landes.

Les électeurs du nord du département a fortement voté également pour la proposition du gouvernement. En effet, Notre-Dame des Landes se situe pour eux moins loin que Nantes, ils auront donc moins de route à faire pour prendre l'avion. D'où cette question : pourquoi ne pas avoir également consulté les habitants des régions voisines, Bretagne et Poitou, qui seront concernés au même titre que ceux de la Loire-Atlantique par Notre-Dame des Landes ? En effet, le projet est annoncé comme l'aéroport du Grand Ouest de la France. C'est justement là où le bât blesse, car les sondages faisaient apparaître dans ces régions une opposition majoritaire au projet du gouvernement. En effet, pour ces usagers potentiels, le déplacement de Nantes à Notre-Dame des Landes ne signifie pas une grande différence de temps de trajet pour s'y rendre, ce qui replace la question de la protection de l'environnement comme problème principal. D'où le choix d'une circonscription où les sondages étaient favorables. Voilà comment le référendum, pourtant présenté comme l'expression la plus transparente de la démocratie, peut également être utilisé pour couvrir un déni de démocratie.

À l'heure où le gouvernement et la Région Réunion voient s'amonceler les difficultés et les oppositions au projet de route en mer dite NRL, ce rappel n'est pas inutile.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Le PCR et la dernière campagne sucrière avec le quota et le prix garantis

### « L'avenir des planteurs, c'est l'avenir de La Réunion »

Hier a commencé la campagne sucrière 2016. Le même jour lors de sa conférence de presse, le PCR a souligné que c'est la dernière coupe sous le régime du quota et du prix garanti du sucre, du fait de la réforme du marché européen du sucre qui entrera en vigueur l'année prochaine. Le PCR lance un nouvel appel à la vigilance et à la mobilisation.

La campagne sucrière 2016 a débuté hier dans l'Est aujourd'hui. Elle démarre dans le Sud dans quelques jours. « La campagne sucrière débute sans une garantie de prix d'achat de la canne sur les prochaines années », déclare Maurice Gironcel. Pour le PCR, « c'est le signe que quelque chose ne fonctionne pas comme d'habitude. C'est le signe que la filière est menacée ».

Les craintes du PCR se confirment, ajoute-t-il. L'année prochaine sera en effet celle de la fin du quota et du prix garanti dont bénéficie le sucre réunionnais. Il faudra alors faire face à la concurrence sans protection, car l'Union européenne n'aura plus l'obligation d'acheter le sucre inventu à un prix fixé par avance au-dessus du cours mondial.

Maurice Gironcel rappelle que « la plupart des professionnels posent comme condition de la survie de la filière après 2017 l'obtention d'une subvention complémentaire de 38 millions d'euros de la part du gou-

vernement français ». Le principe du versement de la subvention dépend de la décision de Bruxelles, qui n'est toujours pas acquise. Or, cela fait plus d'un an que le Président de la République l'a promise, c'était en effet au coeur de son discours tenu en août 2014 lors de sa visite à La Réunion. Dernièrement, le commissaire européen à l'agriculture, M. Phil Ogan, interrogé sur la question des 38 millions d'euros, est resté on ne peut plus vague en disant en substance « oui oui oui on s'en occupe !!!! » ; et pendant ce temps, la coupe a commencé.

« Ne trouvez-vous pas qu'on est en train de vouloir endormir les planteurs sur leur avenir ? », interroge Maurice Gironcel, « le Brexit renforce toute l'inquiétude que nous devons avoir. C'est la raison pour laquelle il faut continuer à se battre aux côtés des planteurs. L'avenir des planteurs, c'est l'avenir de La Réunion. Ils bénéficient de toute l'attention du PCR ».

Pour le PCR, la crise que traverse

l'Union européenne ainsi que la période d'incertitude qui s'ouvre, justifient son appel au rassemblement. « Sortons de l'électoralisme et des gesticulations médiatiques pour essayer d'anticiper sur l'avenir », déclare le co-secrétaire général du PCR, « ne serait-ce que l'avenir des RUP et des volumes des subventions qui sont accordées. Au PCR, on ne dort pas sur nos 2 oreilles en ayant l'illusion que l'Union Européenne viendra nous sauver ». Et de rappeler que le Royaume-Uni participe aux fonds structurels dont bénéficie La Réunion. Cette contribution n'existera plus avec le départ de cet État de l'Union européenne.

Et de conclure : « si les planteurs sont les victimes de la politique ultralibérale des pays de l'Union européenne, le PCR appelle à la vigilance pour faire front face à la catastrophe socio-économique et environnementale qui se prépare »

## Soutien à la mobilisation contre la loi Travail

### Le PCR pour un succès de la manifestation du 28 juin contre la loi El Khomri

Le Parti communiste réunionnais souhaite un plein succès à la manifestation organisée aujourd'hui par l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-UNEF.

Hier en conférence de presse, le Parti communiste réunionnais a renouvelé son soutien à la mobilisation contre le projet de loi El Khomri. Par la voix de Maurice Gironcel, co-secrétaire général, il a souhaité un plein succès à la manifestation organisée aujourd'hui à Saint-Denis, entre l'ancienne gare et

la préfecture, à l'appel de l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-UNEF.

Le PCR soutient la mobilisation contre la loi travail depuis le début, c'est-à-dire depuis plus de trois mois. Jamais depuis la Seconde guerre mondiale, les acquis sociaux

n'ont jamais été aussi attaqués. Les syndicats sont ciblés, et c'est la remise en cause du droit de manifester par un gouvernement socialiste, a dit en substance hier le Parti communiste réunionnais.

## Le Royaume-Uni va quitter l'Union européenne

# Brexit : des conséquences à prévoir pour La Réunion

**Jeudi dernier, un référendum organisé dans un État membre de l'UE a donné le résultat suivant : le Royaume-Uni va quitter l'Union européenne. Pour le PCR, le départ de 15 % de la population de l'UE et de sa seconde puissance économique ne sera pas sans conséquence sur le budget et le marché européen. Cela aura un impact à La Réunion.**

**A**près le Brexit : rien ne se fera plus comme avant, c'est une période de grande incertitude qui commence, indique Maurice Gironcel au sujet du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne suite au référendum organisé jeudi dernier. Ce ne sera pas sans conséquence pour La Réunion. Yvan Dejean et Maurice Gironcel soulignent que le peuple britannique a rejeté la politique actuelle de l'UE. Cette politique est la conséquence de règles découlant d'un traité européen. Ce traité est le traité de Lisbonne qui reprend les recommandations de ce qui avait été rejeté par le peuple français lors d'une consultation en 2005 sur le Traité constitutionnel européen.

« Rappelons qu'en 2005 le PCR était le seul parti qui avait fait campagne contre ce TCE », souligne le PCR. À l'époque le Parti communiste réunionnais avait été accusé d'être anti-européen, de donner « un coup de pied dans zassiette manger ».

« Quand on voit ceux qui critiquaient le PCR venir devant les médias et dire que ce modèle européen n'est pas bon, n'oublions pas qu'ils ont appelé à voter pour ce modèle », dit Yvan Dejean pour qui nous assistons au « bien triste spectacle d'un bal des hypocrites ».

Le PCR rappelle qu'au même titre que les autres États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni doit contribuer au budget de l'institution, et donc à celui de la poli-

tique régionale qui finance les fonds structurels.

Maurice Gironcel souligne qu'avec le départ du Royaume-Uni, c'est une baisse de 15 % de la population de l'Union européenne, et c'est aussi le départ de la seconde puissance économique de l'UE. Le budget de l'UE va donc diminuer, ce qui aura un impact sur les fonds structurels. Or La Réunion dépend de ces programmes pour réaliser des investissements. De plus, cela signifie la réduction de la taille du marché européen, alors qu'il est le lieu d'écoulement de la production sucrière réunionnaise. Le Brexit renforce donc les incertitudes autour de l'avenir de la filière canne-sucre de La Réunion.

## Améliorer la réussite scolaire des jeunes Réunionnais

# Le PCR pour un calendrier scolaire adapté à La Réunion

« Depuis plusieurs décennies, nous débattons régulièrement du calendrier scolaire réunionnais. Est-il adapté aux spécificités de La Réunion pour une réussite optimale des enfants réunionnais ? Au moment où on évoque en grande pompe le respect des rythmes chrono-biologiques des enfants, ne serait-il pas opportun de pousser la réflexion de manière plus approfondie ?

Le Parti Communiste Réunionnais, à maintes reprises, a fait la proposition d'une nouvelle organisation de l'année scolaire adaptée à l'hémisphère sud, dans lequel nous nous situons. Il a été rejoint par un certain nombre d'associations de représentant de parents d'élèves et de fédérations syndicales qui de manière indépendante ont eu, eux

aussi le souci de la réflexion autour de cette problématique pour améliorer la réussite éducative.

Ils ont élaboré une proposition qui évite que les écoles ne fonctionnent au plus gros de la chaleur, et cela sans interrompre le cursus annuel de l'élève. La solution qu'ils proposent, fait commencer l'année scolaire mi-février, et la terminer donc en décembre, c'est le fameux calendrier climatique ! Les grandes vacances auraient lieu en période cyclonique qui est la plus chaude. Ce calendrier prévoit des petites vacances durant l'année entre chaque trimestre. Depuis plusieurs années cette proposition est soumise aux votes de la communauté éducative. Les personnes concernées par cette problématique semblent de plus en plus convaincues du bienfait de

cette proposition. Sauf que cette année, l'autorité académique a refusé que cette proposition figure parmi les 4 propositions soumises aux votes de la communauté éducative. Pourquoi ce déni de démocratie ? Dans quel intérêt ? Où est l'intérêt de nos enfants dans ce genre de décision ?

Qu'on n'adhère pas à cette façon d'organiser l'année scolaire est une chose, mais qu'on s'oppose à sa présence dans une consultation démocratique est choquant, voir absurde !!!»

Fait au Port, ce lundi 27 juin 2016  
Le Bureau de presse

# Ot é

## Mové nouvèl pou nout natir : nout koraye lé an mové z'éta

*Na poin lontan moin la parti in kou koté d'Sin-Lé é konm di lo kont moin la vi la mèr dann brizan a sèk é in pé d'moun té apré marsh dsi lo ban koraye : kisoï pou marshé, kisoï pou trap pti poisson. Sa la pa in bon nouvèl, an kontrèr !*

*Zot i koné lo koraye, sa in bon n'afèr pou lo nésaz bann kokiy, bann ti poison épi tout sort espès dé zanimo la mèr k'i fé lo byo-divèrsité é d'aprè sak moin la lir konm lo koraye lé dann danzé lo bio-divèrsité li osi lé dann danzé... Poitan mi antan pa d'moun kriyé, protèsté pou ké ni ésèye ar-bate aryèr é songn nout koraye malad.*

*I fo dir isi souvan-dé foi la natir i kont pou dé prine pa solman pou bann brakonyé, mé galman pou bann sèrvs ofisyèl, é galman pou bann politik. Pou kosa mi di sa ? Nou la bien vi koman la zèr la kriz rokin é mèm in pé la pansé nou té i doi tyé vèr é sèk so bann z'animo lé dan la mèr dopi pli lontan ké nou lé dsi la tèr. Tou lé zour nout bébé lagon latanyé lé maltrété é sa i fé pa arien bann pouvoir piblik... alors étone pa ké tout bann z'ankète i amontr nout koraye lé masakré.*

*Alors biensir nora touzour mové nouvèl, par dsi mové nouvèl ziska k'in zour i di anou : lo koraye lé fini é sa sar in gran katastrof pou nou avèk lo konsékans ni pé prévoïr san tronpé.*

**Justin**

« I vol pa in koshon lad ! » - In kozman po la rout

In koshon lad sé in koshon malad. In koshon la trap la lad-ri. Lad ? Ousa mo-la I sort ? I paré li sort dann in parabol Saint-Luc é té lo nom in pov boug kouvèr avèk boubou. In koshon lad na plin bouton partou ziska la shèr nana plin ti-boul. Bien sir, sa la pa in n'afèr pou manjé. Sa la pa non pli in n'afèr pou volé pars in volèr i trouv pa son bonèr la-dan. Nout kozman kosa li vé dir ? Li vé dir si in volèr i pass, li vol in bon n'afèr, pa in n'afèr li pé pa ansèrv korèktoman. La pa forséman in koshon, mé i pé z'ète osi in vyé loto k'i marsh pi sansa d'ot z'afèr ankor. Lo volèr la pa pli kouyon pou alé rod in késhoz k'i pass pi sirtou si li pran son tan é ké li nana lo shoi. Alé ! ni artrouv pli d'van.